

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

Communiqué No. 96-A

NE PUBLIER QU'AU MOMENT DU DISCOURS

19 décembre 1966

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse,  
750 Troisième Avenue,  
New York, N.Y. 10017

Rapport du Fonds monétaire international

Texte d'une déclaration prononcée par le représentant du Canada, M. Donald S. Macdonald, Député, Secrétaire parlementaire du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à la reprise de la 41ème session du Conseil économique et social concernant le rapport du Fonds monétaire international le lundi, 19 décembre 1966.

Monsieur le Président,

Nous avons écouté avec un vif intérêt le rapport perspicace que l'administrateur-gérant du Fonds a présenté au Conseil. Nous, du Canada, attachons une grande importance à la contribution que le Fonds a faite au bon fonctionnement des paiements internationaux. Quand on considère le fonctionnement du régime depuis la création du Fonds il y a plus de vingt ans et surtout si on le compare à la période de l'entre-guerre, on ne peut manquer d'être impressionné par le progrès accompli dans la coopération monétaire internationale, dans l'expansion équilibrée des échanges internationaux, dans l'encouragement de la stabilité du change, dans le soin d'éviter la dépréciation concurrentielle du change et, plus généralement, dans la création d'un régime multilatéral de paiements. Ce sont là les principaux objectifs confiés au Fonds monétaire international et énoncés dans les articles de l'accord concernant le Fonds. En ouvrant des crédits substantiels à termes moyens aux pays qui ont des problèmes temporaires de balance de paiements, le Fonds a été en mesure d'accorder à ses membres le temps requis pour faire les ajustements nécessaires et pour élaborer une politique qui renforce la prospérité nationale et internationale.

Depuis sa création, le Fonds a vu croître le nombre de ses membres et ses ressources et il a adapté ses principes d'une façon qui a accru son utilité. A ce propos, nous accueillons avec satisfaction l'augmentation des quotes-parts qui s'est produite au cours de la dernière année. Outre l'augmentation générale de 25% dans les quotes-parts des membres, le Canada avec 15 autres pays s'est vu octroyer une augmentation spéciale dont l'effet dans l'ensemble fut